



## Definition de "sommes versées"

Par **hwool**, le **02/01/2012** à **17:42**

Bonjour,

- Un voyageur annule une réservation payée à 100% par un chèque bancaire et un voucher (bon d'achat nominatif émis par lui, à l'issue d'une précédente réservation).
- Il exclut de l'assiette de calcul du remboursement des sommes versées et de la majoration applicable le bon d'achat. Dès lors le dédommagement est inférieur à la somme facturée et payée. Le voyageur ne remplace pas non plus le voucher; totalement oublié dans l'opération.
- A t-il le droit d'exclure le bon d'achat des sommes versées ? Mon bon sens me dit que non... Mais une recherche sur internet ne m'a pas permis de confirmer ou infirmer ce point. Merci de vos réponses, documentées si possible.